

Rapport d'essais n° EMI 17-26071764/G

Réflexion lumineuse d'un panneau de laine de bois

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens du code de la consommation. En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages.

A LA DEMANDE DE :

KNAUF SAS

Service PRD – Construction Sèche

37 rue d'Ensisheim

68190 UNGERSHEIM

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

24 rue Joseph Fourier – 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél. : +33 (0)4 76 76 25 11 - essais.materiaux@cstb.fr – www.cstb.fr

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Rapport d'essais n° EMI 17-26071764/G

OBJET

Déterminer les facteurs de réflexion lumineuse d'échantillons d'un panneau de laine de bois dénommés « Organic A2 ».

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Norme NF EN 410:2011

Verre dans la construction - Détermination des caractéristiques lumineuses et solaires des vitrages

Norme NF EN 14500:2008

Fermetures et stores – Confort thermique et lumineux – Méthodes d'essai et de calcul

OBJET SOUMIS À L'ESSAI

Description : 1 référence de panneau de laine de bois de dimensions 30 cm x 30 cm environ (2 échantillons)

Date de réception : 2 novembre 2017

Origine : les échantillons ont été fournis par la Société KNAUF.

Identification :

Référence CSTB	Référence produit
EMI17-260-71764-PureA2	Organic A2 Pure

Date d'essai: 7 novembre 2017

Opérateur d'essais : Jérôme LAURENT

Fait à Grenoble, le 13 novembre 2017

Ingénieur responsable des essais



François OLIVE

Rapport d'essais n° EMI 17-26071764/G

PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS

Les échantillons n'ont subi ni préparation, ni nettoyage.

APPAREILLAGE

Les mesures sont réalisées à l'aide de COSMI, appareil développé au CSTB. Ce spectrophotomètre mono faisceau est équipé d'une sphère d'intégration de 40 cm de diamètre et d'un détecteur qui permet l'enregistrement d'un spectre de réflexion en fonction de la longueur d'onde sur la plage 300-2500 nm.

La surface de mesure correspond à celle d'un disque de diamètre 10 cm.

Les courbes de réflexion spectrale normale hémisphérique $\rho^{nh}(\lambda)$ sont enregistrées en utilisant la méthode d'essais décrite dans le chapitre 7.2 de la norme NF EN 14500.

RÉSULTATS DES ESSAIS

Le facteur de réflexion normale hémisphérique lumineuse ρ_v^{nh} est déduit de la courbe spectrale conformément à la norme EN 410.

La valeur du facteur de réflexion est donnée (en %) dans le tableau 1 ci-après.

L'incertitude absolue estimée sur ce facteur est de 5 %.

Référence CSTB	Référence produit	ρ_v^{nh}
EMI17-260-71764-PureA2	Organic A2 Pure	52

Tableau 1 : Facteur de réflexion lumineuse en %

Fin de rapport